

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

"Capellogate" : Romain Molina casse encore la baraque !

Willy NDONG
Libreville/Gabon

FINALEMENT, à en croire le journaliste d'investigation français Romain Molina, c'est une bonne partie du mouvement sportif gabonais qui serait impliqué dans des affaires d'abus sexuels sur mineurs. En effet, après avoir désigné, jeudi dernier, sur la base des témoignages de plusieurs victimes présumées, le quotidien britannique The Guardian épingle Patrick Assoumou Eyi dit Capello comme étant le cerveau d'un réseau pédocriminel opérant essentiellement dans le milieu du football gabonais depuis près de trente ans.

Puis, pointe un doigt accusateur en direction de plusieurs autres disciplines sportives dont les responsables auraient, semble-t-il aussi, abusé des jeunes sportifs. A cet effet, dans un message publié lundi dernier via son compte Facebook, Romain Molina écrit : il n'y a pas que le football gabonais qui est touché par les abus, mais aussi le handball, le basket ou le judo... N'hésitez pas à me contacter ". Il accuse également "certains coaches européens (français notamment) qui profitent également de leur poste au Gabon (...) pour assouvir leurs fantasmes avec des mineurs".

Pour mener à bien cette nouvelle enquête, le journaliste français demande aux présumées victimes

de le contacter. C'est donc, une fois encore, sur des témoignages oraux que va s'appuyer notre confrère pour éclairer l'opinion. Le risque avec ce mode opératoire (la dénonciation) est de voir des centaines de témoins venir dénoncer leurs bourreaux sans en apporter la moindre preuve irréfutable. Depuis plusieurs jours, de nombreux témoignages de parents, amis et victimes affluent sur les réseaux sociaux. Qui pour accuser, qui surtout pour dénoncer. Comme ce magistrat, bien connu du monde sportif pour sa probité, qui fait l'objet d'accusations sur les réseaux sociaux depuis quelques heures alors qu'il est en déplacement à l'étranger.

" Cet homme au sourire avenant se nomme N.R.M. Il est également magistrat. Des témoignages concordants affirment qu'il est à la tête d'un réseau de pédophiles. Il userait de son statut pour abuser de nombreux jeunes. Il mérite d'être radié du corps de la magistrature ", écrit un internaute sur Facebook. Quel crédit peut-on accorder à ce type d'imputation basé uniquement sur " des témoignages concordants " ? Joint au téléphone, l'intéressé nous a clairement indiqué qu'il va officiellement saisir le procureur de la République en portant plainte pour diffamation.

Le sujet est tellement important et sensible, parce qu'il concerne l'avenir de jeunes gens, qu'il faudrait prendre avec prudence tous ces témoignages au risque de voir les vrais coupables passer entre les mailles du filet et des innocents jeter en pâture sur la place publique. Il s'agira donc d'apporter des preuves irréfutables et donc recevables devant les juridictions compétentes. Car, l'on peut avoir effectivement été abusé,



Photo: DR

Pour Romain Molina, le handball, le basket ou le judo sont également concernés par ces actes répréhensibles.

mais faute de preuves indéniables voir son bourreau mis hors de cause. Romain Molina, né le 3 mai 1991 en Isère, est un journaliste d'investigation français.

MINISTÈRE DU TOURISME
SECRETARIAT GÉNÉRAL



COMMUNIQUE

Le Ministère du Tourisme porte à la connaissance des personnes intéressées par les métiers de l'hôtellerie et de tourisme, que l'**Ecole de l'Hôtellerie et de Tourisme de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EHT-CEMAC)**, ouvre au titre de l'année académique 2021-2022, la Licence Professionnelle (LP) en **Hôtellerie, Restauration et Tourisme**.

Elle est ouverte aux candidats originaires d'un des Etats membres de la CEMAC, bénéficiaires d'une prise en charge publique ou privée.

L'admission dans ce cycle de formation qui démarre avec la Licence (L1) et Licence (L2) se fait sur étude de dossier.

Le dossier de candidature à déposer à la Direction Générale de l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré, ou par courrier électronique à l'adresse ghtcemac@yahoo.fr au plus tard le **30 décembre 2021**, comprend :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de l'EHT-CEMAC ;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat toutes options, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Deux photos d'identité 4x4 ;
- Un coupon de paiement des frais d'étude de dossier d'un montant de **25 000 (vingt-cinq mille) FCFA** par virement bancaire ou versement sur le compte de l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré, domicilié à la SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC) Agence de Ngaoundéré.

| CODE BANQUE | CODE GUICHET | N° COMPTE | RIB/CLE | DOMICILIATION |
|--|--------------|-------------|---------|---------------|
| 10003 | 00900 | 22090304705 | 64 | NGAOUNDERE |
| IBAN : CM21 10003 00900 22090304705 64 SWIFT : SGCMMCMX | | | | |

Par ailleurs, les candidats titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Hôtellerie, Restauration ou Tourisme, s'inscrivent directement en deuxième année dans leurs spécialités respectives. En plus des pièces listées ci-dessus, ils devront ajouter :

- Une photocopie certifiée conforme du Relevé de notes du BTS ;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme et/ou de l'Attestation de réussite au BTS.

Fait à Libreville, le 14 DEC. 2021

Le Ministre du Tourisme


Pascal HOUANGNI AMBO, TOUVE